



En CT, en CAP...
Refusons l'arbitraire !



**La force
du NOUS !**

Compte rendu du CTL du 6 novembre 2018

M YUNTA était en conférence téléphonique avec le ministre par rapport au PAS et ne pouvait être disponible pour le début du CTL.

Au final, la conférence aura duré le temps du CTL...

Sous la présidence de M AUGIER, un comité technique local s'est déroulé le 06/11/2018 avec pour ordre du jour :

- Le transfert des emplois liés à l'ASR (Aménagement des Structures et du réseau),
- La modification des horaires d'ouverture au public de la trésorerie de Villeneuve l'Archevêque,
- La généralisation de l'accueil sur rendez-vous,
- L'affichage des indicateurs qualité dans les SIP,
- La fusion des SPF (Service de Publicité Foncière),
- Le plan prévention menace terroriste,
- et les questions diverses.

Avant de rentrer dans les débats, les représentants de Solidaires Finances Publiques de l'Yonne ont fait la lecture d'une déclaration liminaire (Voir ci-après) abordant la situation plus que préoccupante de l'état de nos services et demandé à la direction d'exprimer clairement ses pistes et le calendrier de ses projets.

M AUGIER nous a indiqué que le nouveau délégué inter-régional était venu à Auxerre et que M YUNTA n'avait pas eu de feuille de route organisationnelle forte.

En dehors des SPF, il n'y aurait rien de particulier...

Pour les (non)fermetures des petits sites, il y a la piste géographique revisitée mais on n'en sait pas plus...et le ministre veut se garder une marge de réflexion sur le maillage territorial.

- Le transfert des emplois liés à l'ASR

La direction indique que le volume de charge du recouvrement de l'impôt a permis de flécher les emplois. Pour Solidaires Finances Publiques les agents ont subi l'éclatement de leur service entre les trésoreries et le SIP ainsi qu'un chantage à la prime de restructuration.

Pour l'instant, il n'y a pas de perte d'agents de catégories B et C pour les (ex)trésoreries de Villeneuve sur Yonne et de Vermenton mais une répartition théorique entre les SIP et les trésoreries d'accueil (qui fera l'objet de CAPL de mutations les 15 et 16 novembre 2018)

Les agents B et C qui suivront leur mission pourront bénéficier de la prime de restructuration.

Pour les A+, la situation est plus compliquée.

Au regard de certaines données brutes, la trésorerie de Chablis devrait être reclassée en C1 en 2019 au risque d'être déclassée en C2 en 2020 (suite aux modifications des critères de reclassement des postes comptables).

Au final, ce sera la valse des comptables pour Vermenton, Villeneuve sur Yonne...et Chablis....Merci l'ASR...

Concernant les modules horaires de Chablis, il y aura un vote de l'ensemble des agents (y compris le personnel accueilli).

L'ensemble des organisations syndicales ayant voté contre, le CTL sera reconvoqué le 14 novembre.

- La modification des horaires d'ouverture au public de la trésorerie de Villeneuve l'Archevêque

Les agents de Villeneuve l'Archevêque ont cherché à mieux s'organiser (en l'absence d'un chef de poste à temps plein et des 1,5 agents présents) en demandant l'ouverture au public 5 matins par semaine.

Pour la direction, l'accueil physique n'est pas très important en volume et le service à l'usager sera meilleur. Elle réfléchit aux horaires d'ouverture sur d'autres petits postes dans les mois à venir.

Concernant le vote, Solidaires Finances Publiques s'est abstenu, dans la mesure où le poste de trésorier a été gelé et non pourvu suite à l'ASR et à l'annonce de la fermeture de la trésorerie.

- La généralisation de l'accueil sur rendez-vous

Il est proposé de généraliser l'accueil sur rendez vous à l'ensemble des SIP après sa mise en place depuis plus d'un an sur SENS et AUXERRE.

Une souplesse totale est laissée à l'appréciation des chefs de service en fonction des contraintes locales.

La direction a rajouté à titre d'information qu'elle envisageait l'accueil sur rendez vous sur les SIE de Sens et Auxerre.

- L'affichage des indicateurs qualité dans les SIP.

Après Marianne, de nouveaux indicateurs arrivent....De la communication et toujours de la communication

4 indicateurs qualités seront pilotés par la Direction et mis en place fin 2018 pour les cinq SIP :

- taux de réclamation traité dans les 30 jours
- taux d'usagers satisfaits de nos services en ligne
- taux de satisfaction globale de l'usager
- taux d'usagers satisfait à l'issue d'un rendez-vous

Même si la direction se veut rassurante et prendra en charge «la surcharge » de travail, il nous a été précisé en séance qu'il n'y aura pas de comparaison entre les services.

Pour Solidaires Finances Publiques, il y a toujours lieu de se méfier de l'usage qui en sera fait...

Les chefs de service communiqueront avec les agents et selon la direction, il n'y a donc aucune inquiétude à avoir.

- La fusion des SPF (Service de Publicité Foncière).

Il s'agit d'une décision nationale qui s'impose à nous et on n'a pas le choix...quoi qu'il arrive au 02/12/2019, les 4 SPF seront fusionnés...

Pour l'instant, nous avons le volet métier parfaitement exposé mais quid du volet humain.

Solitaires Finances Publiques a relayé l'ensemble des demandes des agents mais la direction préfère attendre les réponses venant du national (instruction sur les muts, primes de fusion, travail à distance, devenir des agents, des chefs de service et des chefs de contrôle...).

Solitaires Finances Publiques a demandé une présentation départementale du diaporama FUSION DE SPF mais c'est prématuré selon la direction, car elle attend une réunion de cadrage nationale d'ici la fin d'année...

Selon le président par intérim, « on ne déplacera pas quelqu'un contre son gré, les agents de Sens ne seront pas obligés de venir sur Auxerre ». que les agents soient rassurés !!!

L'opération de fusion nécessite des prérequis métiers et notamment la convergence des délais...

Vu la disparité des situations dans le département, il y a un travail d'anticipation pour équilibrer les charges et il a été demandé que les services soient renforcés par les ERD et de la brigade nationale de publicité foncière.

Solitaires Finances Publiques a demandé à ce que des points d'étapes soient effectués régulièrement sur l'avancement des travaux de fusion...

Un comité de pilotage constitué d'un AFIPA et des 4 chefs de services se réunira au moins une fois par mois.

Nous avons également demandé la consultation d'un CHS CT qui devra prendre en compte l'avis des agents, du médecin de prévention et de l'inspecteur sécurité santé travail.

- Le plan prévention menace terroriste.

Une information sur la vigilance attentat sera faite à l'ensemble des agents et des exercices seront programmés en 2019.

La direction est dotée d'un délégué et d'un adjoint à la sécurité basés à la logistique.

Des guides à destination des agents et des cadres seront remis prochainement.

Il y aura des exercices pratiques, des mises en situations puis des interrogations orales et écrites...

La communication en cas d'attentat pourra se faire par mail ?!?????

Conclusion : on ne pourra pas sauver tout le monde...

Les questions diverses.

Le président par intérim n'est pas au courant que la logistique ne distribuera pas d'éphémérides cette année mais devant notre insistance, les demandes seront étudiées au cas par cas... «on verra ce que cela rapporte et ce que ça coûte ??? ».

Concernant l'ASR pluriannuelle, on ne sait rien, on ne connaît pas la cible et tout reste flou....

Nous avons renouvelé une demande légitime des agents de mettre en place des réunions métiers (PAS, loi ESSOC, instruction par le SIP pour le CDIF des exo TF pour les ECF ...),

Solitaires Finances Publiques a soulevé la problématique de la taxation des DPR (déclarations pré-remplies) en l'absence de dépôt par le contribuable.

La direction a reconnu que seules les DPR imposables seront validées par les services (si les chefs de

service des SIP en faisaient la demande).

Un point a été fait sur le déménagement de Sens Municipale et sur l'accueil de Chablis.

Vous pouvez également contacter les représentants de Solidaires Finances Publiques

Nadine ROGER
Pascal AUGÉAT-MALTER
Hassan LARIBIA
Jean-François DURET
François BACCON





En CT, en CAP...
Refusons l'arbitraire !



**La force
du NOUS !**

Déclaration liminaire au CTL du 06 novembre et aux CAPL A, B et C de novembre 2018.

Monsieur le Président,

Nous vous rencontrons dans ces instances en tant que nouveau président pour évoquer les évolutions liées à nos emplois, nos structures et nos missions.

En effet, nous allons débattre :

En CTL,

- du transfert des emplois liés à l'ASR (Aménagement des Structures et du réseau),
- de la modification des horaires d'ouverture au public de la trésorerie de Villeneuve l'Archevêque,
- de la généralisation de l'accueil sur rendez-vous
- de l'affichage des indicateurs qualité dans les SIP,
- de la fusion des SPF (Service de Publicité Foncière)
- et du plan prévention menace terroriste.

En CAPL,

- des listes d'aptitude de B en A, et de C en B,
- des demandes de mutation des agents de catégorie B et C de Vermenton et de Villeneuve sur Yonne.

Le contexte actuel nous est toujours défavorable puisque le projet de loi de finances a annoncé la suppression de 2130 emplois à la DGFIP (Combien encore dans notre département?).

A ce jour, nous l'ignorons mais aucun doute sur le fait que cette mécanique infernale n'est pas prête de s'arrêter et que c'est le Service Public, et notamment les départements ruraux qui se meurent peu à peu.

La DGFIP absorbe à elle seule 47,3 % des suppressions d'emplois de la Fonction Publique.

Les restructurations en cours et les évolutions en lien avec la fiscalité (le PAS et la suppression de la TH) vont encore plus impacter négativement le niveau des effectifs et le périmètre de nos missions.

Le Premier Ministre a annoncé la suppression de 10 000 emplois dans la Fonction Publique d'État en 2020 ce qui pourrait se traduire par 4730 emplois en moins à la DGFIP si l'on conserve le même pourcentage.

Le 29 octobre 2018 se tenait un Comité interministériel de la transformation publique (CITP) présidé par le Premier ministre. Sans constituer une surprise, les annonces de l'exécutif sur l'avenir du service public et de la Fonction publique sont venues confirmer à la fois nos craintes et nos analyses.

L'objectif principal est confirmé: mettre tout en œuvre pour supprimer 120 000 emplois dont 50 000 dans la Fonction publique d'État. Pour y parvenir, plusieurs axes sont réaffirmés, très largement inspirés du rapport CAP22 que Solidaires Finances Publiques avait rendu public. La DGFIP est particulièrement concernée.

Vous avez rencontré le nouveau délégué interrégional qui vous a fixé votre feuille de route. Les agents attendent de connaître vos pistes de réflexion et le calendrier de vos projets.

Quel est l'avenir de la DDFIP 89 et à quoi ressemblera notre direction dans les années à venir?

Nous vous retrouvons aujourd'hui en CTL suite aux décisions de votre prédécesseur.

Au passage, nous remarquons que les suppressions des deux plus petites trésoreries du département que sont Charny et Villeneuve l'Archevêque n'ont pas été validées par le ministre.

Nous avons évoqué précédemment l'entraide entre SPF et notamment avec Aurillac...Ce dispositif est terminé et on ne parle plus d'un dispositif d'entraide départemental, mais d'une nouvelle concentration des services (et donc des SPF) sur un plan technique et métier et non sur un plan humain et personnel.

C'est une nouvelle départementalisation des missions et une dématérialisation à tout crin qui ne va pas alléger la tâche des services.

D'une manière générale, les collègues qui, pour des raisons géographiques, ne suivront pas la mission et devront se former à de nouvelles tâches sont inquiets pour leur avenir. Ils attendent des réponses à leurs interrogations...

Les témoignages des personnels au travers des différents baromètres sociaux sont là pour en témoigner. Les agents qui se plaignent d'un changement trop rapide, voire perpétuel seront servis quand le directeur général, dans la foulée du discours de Gérard Darmanin, indique à la presse que la DG va continuer de restructurer le réseau de la DGFIP encore plus vite et encore plus lourdement de manière à resserrer significativement le nombre de nos implantations.

En tant que représentants des personnels, nous nous faisons l'écho de nos collègues.

Ces derniers nous indiquent qu'ils rencontrent de plus en plus de difficultés pour faire face à leurs missions ce qui génère parfois une véritable souffrance au travail.

Depuis votre arrivée cet été dans le département, vous avez commencé à visiter les services et avez pu rencontrer certains de nos collègues et ressentir ou comprendre leur mal à être au travail.

Concernant les CAPL, Solidaires Finances Publiques réaffirme son attachement à la règle de l'ancienneté concernant les mutations et à la promotion sociale interne qui doit pouvoir s'exprimer à tous les moments de la vie professionnelle dans le respect des règles statutaires.

Pour nous, les plans de qualifications doivent être ambitieux compte-tenu du niveau de technicité et d'expertise des agents C, B et A.

Année après année, les possibilités de promotion s'étiolent. Les agents sont désabusés, le rapport de confiance a fait place à de la défiance vis-à-vis de notre administration. Et ce n'est pas la diminution constante du plan de qualification qui va les faire changer d'avis puisque cette baisse caractérise la non reconnaissance de leur engagement.

Pour Solidaires Finances Publiques, la liste d'aptitude doit reposer sur des critères objectifs et transparents pour tous.

En tant que nouveau président de ces instances, nous attendons de votre part une écoute et les agents attendent des réponses à l'ensemble de leurs questions.